



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Niort, le 18/06/2022

Fin de l'alerte "canicule extrême" (vigilance rouge) en Deux-Sèvres à compter du dimanche 19 juin à 07H00

Les prévisions de Météo France permettent de conclure à la fin de la vigilance rouge «canicule extrême» demain dans les Deux-Sèvres : elle sera donc levée à partir du dimanche 19 juin 2022 à 07 heures.

Les interdictions de manifestations publiques, festives, sportives ou culturelles en extérieur ou dans les établissements recevant du public non climatisés, qui avaient été édictées par arrêté préfectoral du 16 juin 2022, sont levées.

Vu le fort risque de feux d'espaces naturels, les tirs des feux d'artifice de divertissement, demeurent interdits jusqu'au dimanche 19 juin inclus : cette interdiction prendra fin lundi 20 juin à 00 Heure.

Les services de l'Etat concernés restent mobilisés pour diffuser les recommandations sanitaires à la population, limiter les expositions et soutenir les personnes les plus vulnérables pendant les vagues de chaleur.

Les maires du département sont informés, et les services d'urgence demeurent en pré-alerte, ainsi que les sapeurs-pompiers et les associations de protection civile.

La préfète des Deux-Sèvres maintient les conseils de vigilance en raison de la chaleur persistante.